

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE

L'an deux mille quatorze, le 12 novembre à dix sept heures, les membres bureau de la Communauté se sont réunis dans la salle de réunion de la Maison de la Vallée sous la présidence de Monsieur MARTIN Jacques.

PRESENTS : Mme PIGNATEL Agnès, MM. MARTIN-CHARPENEL Pierre, BAGUE Patrice BOUGUYON Yvan, BERCHER Francis, LONGERON Michel, GILLY Lucien, NICOLAS Yves, MILLION-ROUSSEAU Daniel, FERRON Jean, GAMBAUDO Georges, NICOLAO Michel, BULTEL Jean Pierre et M. BOUVET Patrick.

EXCUSE : M. BEHETS Jan..

Délibération n° 2014/156

**OBJET : SERVICE ANNEXE SKI -CONVENTION COMMUNAUTE DE
COMMUNES / ECOLE DE SKI FRANÇAIS-STATION DE STE ANNE
LA CONDAMINE A COMPTER DE LA SAISON 2014/2015
AVENANT N°3**

CONSIDERANT qu'au terme d'une convention signée le 3 Décembre 2009, prorogée par avenants n°1 et 2, l' Ecole de Ski Français de la Station de ski de Ste Anne a accepté de mettre à disposition deux de ses moniteurs pour constituer les équipes d'évacuation de téléportés sur la station

CONSIDERANT que l'ESF a donné son accord pour reconduire cette convention à compter de la saison 2014/2015

VU le projet d'avenant n° 3 établi à cet effet,

Le Conseil de Communauté
Après délibéré
A l'unanimité des membres présents

- **APPROUVE** les termes de cet avenant n° 3
- **AUTORISE** le Président à procéder à sa signature

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme

Le Président,
Jacques MARTIN.

